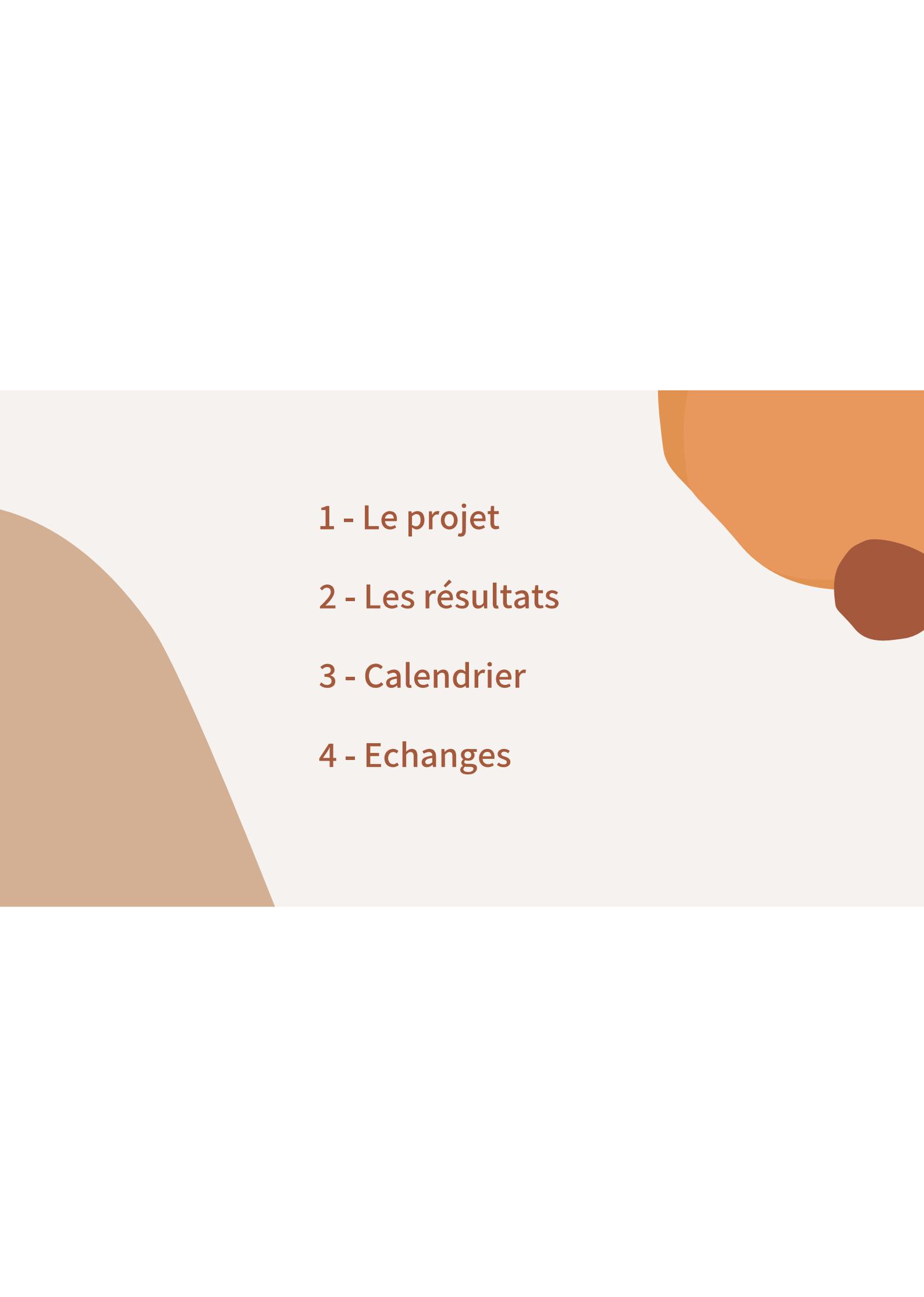


Construction d'une feuille de route d'ESS métropolitaine

Synthèse des résultats

5 juillet 2022





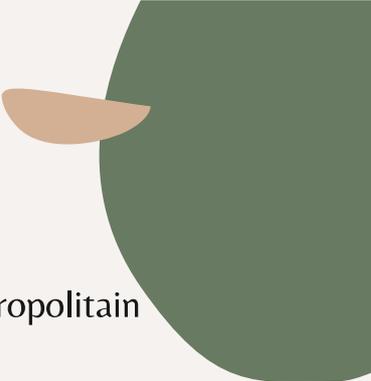
1 - Le projet

2 - Les résultats

3 - Calendrier

4 - Echanges

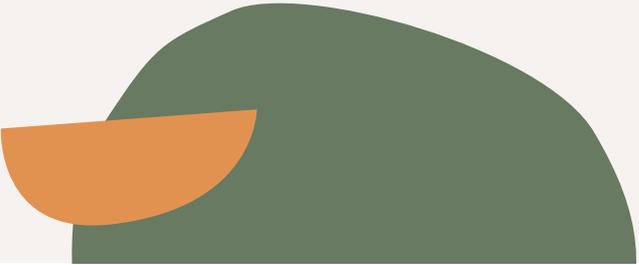
1 – Le projet



Objectifs de la démarche :

- Animer, mobiliser et fédérer les acteurs de l'ESS du territoire métropolitain (connaître, se faire connaître) ;
 - Impliquer les acteurs de l'ESS pour les faire travailler ensemble à l'écriture d'une offre de territoire métropolitaine ;
 - Organiser des temps forts de l'ESS, notamment en lien avec les Journées de l'Économie Autrement (JEA).
- 

Les enjeux pour le territoire de Dijon métropole

- Construire une économie solidaire territorialisée ainsi qu'une politique spécifique de reconnaissance de l'Economie sociale et solidaire.
 - Construire de nouvelles relations partenariales entre les acteurs de l'ESS du bassin métropolitain et la collectivité.
 - L'ancrage territorial des activités et emplois.
 - L'ESS, levier vers un autre mode de développement, la transition, la résilience et la relocalisation des économies territoriales.
- 

Déroulement du projet

2021

- 13 septembre 2021 – atelier de sensibilisation des élus à l'ESS et techniciens de Dijon Métropole.
- 20 et 27 septembre : ateliers de travail avec les acteurs de l'ESS et la Métropole. Diagnostic territorial : forces, faiblesses, acteurs en présence, besoins.

2022

- 24 janvier (Métropole) et 14 avril 2022 (Maison Phare) : ateliers de travail avec les acteurs de l'ESS et la collectivité ;
 - Avril : enquête auprès des acteurs ESS du bassin métropolitain.
 - 5 juillet : présentation des résultats aux acteurs du territoire.
 - Présentation au vote de l'assemblée plénière de Dijon Métropole : septembre 2022.
- 

Conditions de création d'une politique publique transversale

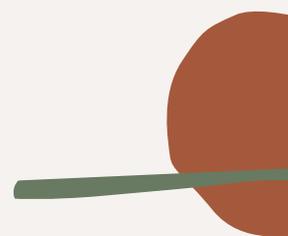
- Une vision et une volonté politique claire de l'ESS dans les compétences de la Métropole.
- Un plan d'actions, partagé et débattu avec les acteurs de l'ESS du territoire et sur la construction d'une culture commune.
- Une ingénierie dédiée au sein des services de la Métropole.
- Sensibilisation et formation des élus et des techniciens.
- S'appuyer sur l'expertise et la mobilisation des acteurs et réseaux du territoire.

Le mot du Président Maire, synthèse des ateliers des 20 et 27 septembre 2021:

" (...) L'ESS n'est pas seulement une forme dérivée du capitalisme, elle en est sa forme la plus aboutie. L'ESS doit se développer afin de construire un système économique plus vertueux au service de l'intérêt général. L'économie ne peut se faire sans prendre en compte la justice sociale et la justice climatique" (...).



2 - Les résultats



Résultats de l'enquête en ligne

- Quels résultats attendez-vous de la mise en place d'une politique de soutien à l'ESS par la Métropole ? :
 - > une plus grande lisibilité de la politique publique ainsi qu'un positionnement clair en faveur de l'ESS (7)

- Une politique territoriale de l'ESS passe par la coopération entre les acteurs : quel type d'actions pourraient être mise en œuvre ? :
 - > co-construction des politiques publiques d'ESS et évaluation par l'ensemble des parties prenantes (9)

Les propositions et thématiques des acteurs de l'ESS pour construire une politique territoriale d'ESS :

AXES THEMATIQUES	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Une politique ambitieuse qui fait de l'ESS une compétence transversale à Dijon Métropole : 	<ul style="list-style-type: none"> • Défendre la place de l'ESS au sein des politiques publiques de la collectivité; créer un Conseil métropolitain de l'ESS.
	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élus des autres services à mieux connaître l'ESS à travers un travail de sensibilisation et de pédagogie.
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création de filières ESS au titre du développement économique,
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître la spécificité et l'hybridité des projets ESS
<ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'intervention et de financement plus efficaces : 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier des financements et conventions pluriannuels reconductibles pour stabiliser les structures et les soutiens de long terme
	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans une logique d'appui différente pour renforcer les acteurs sur le long terme et la stabilité, afin de renforcer la pérennité des projets et des structures.
<ul style="list-style-type: none"> • La nécessaire concertation et co-construction des politiques publiques d'ESS : 	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure de manière opérationnelle les acteurs de terrain et les habitants : donner la parole aux acteurs et bénéficiaires.
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les projets menés avec les porteurs, partenaires et bénéficiaires.
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et s'inspirer de pratiques existantes dans d'autres Métropoles particulièrement actives sur le champ de l'ESS (RTES).

Les propositions et thématiques des acteurs de l'ESS pour construire une politique territoriale d'ESS :

AXES THEMATIQUES	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> La création d'un service et lieu dédié à l'ESS sur le territoire : 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un lieu physique ou virtuel centralisé, de type Maison de l'ESS, qui serait un espace d'information, d'interconnaissance et de recueil des attentes des acteurs, d'accompagnement des initiatives.
<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement de l'écosystème de l'ESS sur le territoire : visibilité des initiatives et accompagnement des acteurs : 	<ul style="list-style-type: none"> Donner plus de visibilité et de lisibilité à l'offre existante et soutenir les acteurs.
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les structures dans le parcours de création et de développement avec une attention spécifique sur les phases d'émergence; l'accompagnement des petites structures et le suivi dans la durée (3 ans et plus).
	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans le tissu de l'ESS local par des prises de participation, d'adhésion, d'investissement au sein des structures.
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la formation et la montée en compétence des salariés et bénévoles des structures actrices de l'ESS, le renouvellement des instances dirigeantes des structures.
<ul style="list-style-type: none"> Ingénierie : 	<ul style="list-style-type: none"> Dégager des moyens humains au sein de la Métropole au service de l'accompagnement d'une politique publique d'ESS.

Des pistes d'actions et de projet identifiées:

- Renforcer les acteurs de l'ESS existants et les coopérations et synergies entre les structures du territoire.
- Une maison des acteurs de l'ESS: **option non retenue.**
- Créer une plateforme numérique de l'ESS (produire des services et de produits locaux et responsables, proposés par les acteurs du territoire métropolitain).
- Créer une ingénierie au sein de Dijon Métropole dédiée à l'ESS (développer et structurer la sensibilisation, la formation, l'acculturation à l'ES, coordonner les actions des acteurs et l'action des services en interne à la métropole).

La construction d'un réseau d'acteurs métropolitain de l'ESS et d'une stratégie de réseau :

La construction de la feuille de route de la Métropole relève des acteurs de l'ESS du territoire ainsi que de la compétence technique et politique de la Métropole.

Propositions :

- Créer un site internet de référence, centre de ressources à destination des acteurs de l'ESS, des porteurs de projet.
- Organiser des rencontres régulières itinérantes au sein des structures de l'ESS.
- Disposer de moyens pour l'animation de ce réseau et de la mise à disposition d'une structure du territoire responsable de la coordination.
- Un réseau d'acteurs crédible et structuré en capacité de dialoguer avec la Métropole.
- Construire un réseau qui répond aux besoins des habitants de la Métropole et au-delà.



3 – Calendrier

- 
- 
- Septembre 2022 : finalisation de l'écriture de la feuille de route.
 - Octobre 2022 : conseil métropolitain : recueil de l'avis des élus.
 - Novembre 2022 : JEA : présentation de la feuille de route.
 - Décembre 2022 : constitutions de groupes de travail dédiés aux axes de travail issus de la feuille de route.

4 - Echanges

